« Je vous prie de vouloir bien appeler d'une manière pressante l'attention des industriels et des négociants de votre circonscription qui peuvent se trouver en relations d'affaires avec la Tunisie, sur l'utilité évidente qu'il y aurait pour eux à se réserver tous les avantages de la législation tunisienne en opérant le dépôt légal de leurs marques, soit directement en Tunisie, soit par l'entremise du Ministre du Commerce et de l'Industrie, à Paris, en effectuant un dépôt international au bureau de la protection industrielle de Berne, suivant les prescriptions du décre du 25 avril 1893.

» L'Administration ne peut se substituer aux intéressés dans la recherche des contrefaçons; mais elle s'empressera de leur signaler celles qui viendraient à sa connaissance.

» Les industriels et commerçants peuvent, d'ailleurs, être certains qu'ils rencontreront, auprès de nos agents, dans la Régence, le concours le plus empressé pour les aider dans leurs démarches et dans leurs recherches.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

» *Le Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes,*

» ANDRÉ LEBON. »

Société des conférences populaires

La société nationale des conférences populaires a tenu dernièrement son assemblée générale sous la présidence d'honneur de M. le Ministre de de l'Instruction publique.

L'année dernière, 6,000 conférences avaient été faites dans des départements; le chiffre des conférences organisées dans toute la France, en Algérie et même aux colonies a dépassé 13.000.

Ces résultats merveilleux sont dus aux efforts de tous les amis de l'enseignement et en particulier aux dévoués maitres d'écoles, instituteurs et institutrices. Aussi les noms des lauréats cités dans l'assemblée par M. Guérin-Catelain, président, ont-ils été acclamés : 20 médailles, 400 rappels de diplômes, en tout plus de 1,000 récompenses ont été distribuées.

Dans notre département nous sommes heureux de relever le nom des instituteurs suivants :

Rappel de diplôme. — M. Desmedt, instituteur à Breuil-Saint-Amand. — Diplômes : MM. Bruduin, instituteur à Lille; Victor Cavros, instituteur à Hem; Charlon, instituteur à Lille; Cordier, instituteur à Roubaix-Nord (rue Montaigne); Lemoine, instituteur à Roubaix-Nord.

Mentions honorables : MM. Quinchon, instituteur à Ennevelin par Pont-à-Marcq; Velu, instituteur à Roubaix-Nord.

La troupe Simion à l'Hippodrome

Tout ce que le public des théâtres a de plus select avait tenu à assister hier soir à la représentation de l'*Hôtel du Libre échange*, par la troupe Simion.

L'Hippodrome était aux trois quarts rempli. Le spectacle a commencé par *C'est une femme du monde*, comédie en un acte de MM. Feydeau et Desvallières.

L'Hôtel du Libre Echange, des mêmes auteurs, a obtenu un succès de fou rire. On n'y recherchera pas une charpente dramatique irréprochable, on y relèvera de ci, de là, quelque incohérence, et peut-être en trouvera-t-on les plaisanteries et les situations un peu risquées par moment et le sel un peu gros; en tous cas on a ri, ri à se tordre, à en être congestionné. C'est déjà beaucoup.

M. Deschamps est exhilarant dans le rôle de *Pinglet*, Mme Marie Kolb lui donne bellement la réplique, A citer aussi M. Genin, un fort éminent avocat.

Secours aux blessés militaires

Le comité de la Société Française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, des Dames de Roubaix, vient de recevoir une lettre de remerciements en réponse à l'envoi d'une somme de 938 fr. 05, provenant de quêtes faites par quelques sociétés de la ville, dans leurs banquets où à l'occasion de réunions extraordinaires en faveur des soldats et marins de l'expédition de Madagascar.

Concours colombophiles du 16 juin

Voici les résultats du concours colombophile donné par la fédération roubaisienne, organisé par la Société la « Femelle blanche », chez M. Papegay, rue de Mouveaux (près le bureau d'octroi). Cent cinquante francs de prix d'honneur répartis en 10 prix de 10 francs et 10 prix de 5 francs.

735 pigeons ont été lâchés par les soins de M. Leman, convoyeur, à 6 heures 15, par un temps beau, vent Nord.

1er prix Dansette 5 poules — 2e Declerq 5 p — 3e Pollet 5 p — 4e Vancostenoble 4 p — 5e Lepers 6 p — 6e Decane 2 p — 7e Six 3 p — 8e Defrenne 4 p — 9e Vanhorpe 5 p — 10e Delannoy 4 p — 11e Desandère 2 p.

12e Roger 2 p — 13e Bauduin 4 p — 14 Isebart 4 p — 15e Baert 4 p — 16e Declercq 2 p — 17e Leman 2 p — 18e Lepers 1 p — 19e Vanhorme 4 p — 20e Legrand 2p — 21 Balcaen 4 p.

22e Horvane 4 p — 23 Verroust 1 p — 24e Bouteville 7 p — 25e Grinollo poule d'honneur — 26e Varasse 3 p — 27e Lepers 1 p — 28e Bayard honneur — 29e Ponthieu 3 p — 30e Mercier 1 p — 31e Defrenne 3 p — 32e Lefebvre 4 p.

33e Godfrin 3 poules — 34e Pennequin 3 p — 35e Watine 1 p — 36e Declercq 1 p — 37e Duvivier 3 p — 38e Plançon 3 p — 39e Castermaan 1 p — 40e Dérône 2 p — 41e Mittenove 2 p — 42 Marissal 2 p — 43 Vanthigem 1 p — 44e Choquereau.

45 Fiévez 2 p — 46 Frétin 1 p — 47 Verbeck 2 48 Corm n 1 p — 49 Lourcheur 2 p — 50 Vanhule 1 p — 51 Fourlinie 1 p — 52 Duvivier 1 p — 53 Balcaen 2 p — 54 Leplat 1 p — 55 Dancoigne 2 p — 56 Godard 1 p.

57e Kindts p — 58e Deblock — 59e Tételin p — 60e Orgaert p — 61e Dancoigne p — 62 Vanremberg p — 63e Verroustе p — 64e Lancoisne p — 65 Vanhecque — 66e Roustechou — 67e Delussen — 68e Isebart — 69e Danelot.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 36 m. 52 s. avec une vitesse de 1224 mètres à la minute.

Dernier à 8 h. 41 m. 05 s. avec une vitesse de 1194 m. 38 à la minute.

Concours de pigeons sur Saint-Just, chez Henri Parent, boulevard de Metz, 1, par l'Union Fraternelle. 263 pigeons lâchés à 5 h. 50 par M. Louis Petit.

Beau temps, vent N. E.

1er Henri Samain 1 p — 2 Vanderheyden U. 2 p e une glace — 3 Dubrencq 2 p — 4 Coene 2 p et R. — 5 Moulard 3 p — 6 Thienpont 3 p — 7 Moutarde 1 p — 8 Coene 2 p — 9 E. Janssens 1 p — 10 Thienpont 3 p.

11e Hulstaert 1 p — 12e Parent 1 p — 13e A. Deschamps 1 p — 14e Moutarde 1 p — 15e G. Lefebvre 1 p — 16e Volcke 1 p — 17e Duhamel 2 p — 17e Salmon 2 p — 19e Salmon 1 p — 20e Bultinw 1 p.

21e Crepel 1 p — 22e Isebert 1 p — 23e Poulaites R. — 24e Vanderheyden. — 25e Olivier 1 p et R. — 26e Dubus — 27e Masusel — 28e Paurisse — 29e Moutarde.

30e Vanderdonck, 31e Bernier, 32e G. Lefebvre, 33e Duhamel, 34e L. Haquette, 35e Hulataert, 36e Duhamel, 37e Dupont, 38e Balcaen.

Les prix seront distribués jeudi soir à 8 h.

Le premier a été constaté à 7 h. 41 m. 56 s. avec une vitesse 1276 m. 94, et le dernier à 7 h. 45 m. 41 s. avec une vitesse de 12 33 m. 17.

***

Résultats du concours organisé par l'Union fédérale Roubaisienne donné par la société la « Petite Vitesse », chez M. Vroman, angle du boulevard de Strasbourg et rue de la Vigne.

200 francs de prix d'honneur répartis en 20 prix de 10 fr.

792 pigeons ont été lâchés par M. Dedoncker, convoyeur à 4 h. 30 par un temps beau vent N. E.

1er prix, Régnier P. U. 3 poules — 2 Potier 6 poules — 3 Legrand 1 p — 4 Danneels 4 p — 5 Wattredalle 3 p R — 6 Lauwers 2 p — 7 Hazebroucq, P. H. — 8 Danneels 3 p — 9 Denis 3 p — 10 Lefebvre P. H. — 11 Tiberghien 1 p — 12 Reinach 2 p — 13 Moïse Farvarque 3 p.

14e Hazebrouck 3 p — 15 Debitter 2 p — 16 Dolphens 5 p — 17 Lodois Desmarchelier 5 p — 18 Wauters 2 p — 19 J. Kint 5 p R — 20 Fournier 1 p — 21 E. Maton fils 3 p — 22 Carlos Lepers 1 p — 23 J. Dupont 1 p — 24 Lefebvre Ducatteau, H — 25 J. Courouble 1 p — 26 Debaste 2 p.

27 Proot 1 p — 28 Werts 1 p — 29 Hazebrouck 1 p — 30 Hazebrouck 2 p — 31 Savary H. — 32 Vanhorme 2 p — 33 Florent Nutte 1 p — 34 Maes 2 p — 35 Hazebrouck p H. — 36 Dekeyser 2 p — 37 Hazebrouck 2 p — 38 Oscar Lefebvre 3 p — 39 E. Vroman — 40 Demeyse H.

41e Arikx — 42e A. Leman — 43e Hazebrouck — 44e Desrousseaux — 45e Hazebrouck — 46e Ghesquière 1 p — 47e Mathon père 2 p — 48e Tiberghien — 49e Hazebrouck 4 p — 50e Fourneau 1 p — 51e Godfrin 1 p — 52e Stalleins — 53e Pruvost.

54e Dervaux 1 poule — 55e Salembier — 56e J.-B. Niffle — 57e Salembier — 58e Hazebrouck 1 p — 59e Haeck — 60e Bouteville.

Le premier pigeon a été constaté à 9 h. 26 m. 56 s. avec une vitesse de 1091,50, le dernier à 9 h. 47, vitesse 1018 m. 31.

Distribution des prix, mardi à 8 heures.

AVIS. — MM. les horlogers bijoutiers de la ville de Roubaix ont l'honneur de prévenir *leur clientèle que, par décision du Comité,* les magasins seront fermés les dimanches et jours fériés à 2 heures après-midi à dater du 16 juin courant. 10453.10.14.17

Plus de maladies de pigeons et de volaille, guérison certaine par les pilules *Colombophiles Dufour*. Un franc la boite dans toutes les pharmacies de France et de l'étranger.

Plus de poussière !
Plus de froid !
Plus d'humidité !
n'entrera dans les appartements, vérandhas, place vitrée, filature, tissage, peignage, magasin, etc., par le dessus et dessous de vitrage, par le **Système Hercelle-Leruste**, brévété s. g. d. g., rue de Tournai, Tourcoing.

On demande des représentants.

4299. — 7.10.12.16.17.21.25.30 j.

Photographie
J. QUEQUIN
97, Rue du Moulin, ROUBAIX.

TOURCOING

Avis aux possesseurs de porcs de l[re] zone frontière

Un décret récemment rendu soumet à l'exercice du compte ouvert comme pour les autres bestiaux, les porcs nourris dans la zone frontière.

Les possesseurs de ces animaux sont informés qu'ils devront en faire la déclaration aux bureaux de la douane avant le 24 courant.

A l'expiration de ce délai un recensement sera fait à l'effet d'établir si les déclarations reçues sont exactes.

Enfin à partir de ce jour, les porcs ne pourront plus circuler sans passe-avant.

Le concours de jeu de balle

Hier s'est ouvert le concours de jeu de balle organisé par notre excellente société la *Paume Tourquennoise*, et grâce à une subvention mise à sa disposition par le Conseil municipal.

Nous donnons-ci-dessous le résultat des parties qui se sont jouées hier sur la place des *Phalempins* et qui ont été suivies avec le plus vif intérêt par bon nombre de nos concitoyens.

Première partie à 11 h. du matin, Leuze contre Tourcoing (les vétérans). Leuze a gagné par 7 jeux contre 4.

Deuxième partie. — Lille (partie Martin) contre Tourcoing (Mercier). Cette partie a été très chaudement disputée. Les parties adverses sont arrivées 6 jeux partout et 4 points contre 4 points. Un joueur de Lille n'ayant pu livrer au dessus de la corde, Tourcoing est resté vainqueur.

Après-midi. — 3e partie : Leuze contre Tourcoing (Mercier). Tourcoing n'a pris qu'un jeu sur sept.

Dimanche se poursuivra le concours. Les parties auront du reste lieu chaque dimanche jusqu'à la clôture (le 14 juillet excepté.)

Pour dimanche, les parties engagées sont Cuesmes près Mons (Belgique) contre Tourcoing (Les bras de fer), Bouvigny près Marchiennes contre Roubaix (Dupuis).

Il y a actuellement deux parties engagées et on attend sept adhésions nouvelles. On voit donc que le concours ne sera pas dépourvu d'attrait.

Outrage public à la pudeur

En faisant une tournée dans son quartier pendant la nuit de samedi à dimanche, vers une heure du matin, le garde-champêtre Nuyttens a surpris, rue de la Blanche-Porte près l'établissement Lamourette, en flagrant délit d'outrage public à la pudeur les nommés Henri C..., 29 ans, tisserand ; Marie P. 36 ans, tisserande à Roubaix, rue de France.

Les deux délinquants, qui sont mariés de chacun de leur côté, ont été écroués au dépôt, et interrogés hier par M. le commissaire de police du 2e arrondissement, qui les a maintenus en état d'arrestation.

Violences

Un procès-verbal a été rédigé à charge de la dame Irma D., épouse F., ménagère rue des Poutrains, pour violences sur la personne de M. Henri Delescluse.

CROIX

Chronique colombophile

St-Just organisé par la Fédération du Nord à Croix et donné au siège de la société l'Espérance chez M. A. Bovyn, rue de Mouveaux, Le lâcher a eu lieu à 6 heures par un beau vent sud calme. 79 pigeons étaient engagés.

1er prix Edouard Rottiers 3 p — 2e Henri Mathon 4 p — 3e Coussus 2 p — 4e Blommaert 1 p — 5e Baert 3 p — 6e Gaudfrin 1 p — 7e Danels 1 p — 8e Verbeck p — 9e Van Raemdonck — 10e César Herbaut — 11e Lommaert.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 06 min. 50 sec., et le dernier à 8 h. 12 m. 55 sec.

La Fédération du Nord rappelle aux amateurs son concours sur Clermont le dimanche 23 juin, organisé chez M. Chambart, au Joyeux Tourquennois, rue de Thionville.

MOUVEAUX

La justice est parait-il saisie d'une plainte contre un habitant de Mouveaux qui aurait sequestré sa fillette âgée de 14 ans, en l'enfermant dans une cave où les rats pullulent. L'enfant excitait la pitié des voisines qui lui passaient des nourritures par le soupirail de sa prison.

Nous reviendrons sur cette affaire si la *plainte portée suit son cours.*

LILLE

Le Colonel Sever

En réponse aux appréciations malveillantes que la *Dépêche* et le *Réveil*, encore une fois unis, consacrent au colonel Sever, nous nous contenterons de publier les lignes suivantes de grands journaux parisiens.

Du *Journal* :

La pension de retraite du colonel Sever vient d'être liquidée.

N'est-ce pas grand dommage qu'un officier aussi vigoureux, aussi intelligent, dont les mérites étaient aussi appréciés quitte le service, quand tous ses titres le désignaient pour l'un des grades les plus élevés de la hiérarchie militaire ?

Ancien élève de l'école polytechnique, ancien officier du génie militaire, le colonel Sever a exercé plusieurs fonctions dans nos colonies, au Sénégal, et au Tonkin notamment.

Il aspirait, croyons-nous, à prendre un commandement actif, afin d'atteindre plus sûrement le généralat : il l'avait même recherché dans le corps expéditionnaire de Madagascar.

Les bureaux du ministère de la guerre l'ont désigné pour un poste de directeur.

Plutôt que de se condamner à un emploi sédentaire, il a préféré, parait-il, renoncer à tout avenir.

Il aurait été facile pourtant à ses chefs de lui donner la petite et très légitime satisfaction qu'il sollicitait.

Autre article, du *Matin* :

Le colonel du génie Sever, ancien chef d'état-major du général Bichot, au Tonkin, ancien attaché militaire à Berne, figure dans la liste des admissions à la retraite publié par le *Journal officiel*.

Agé de cinquante ans seulement, le colonel Sever pouvait rendre encore d'importants services dans les états-majors. Ni la santé, ni la plus vive intelligence ne lui font défaut. Même dans la retraite, il saura sans doute encore se rendre utile à l'armée et au pays.

Le *Temps* dit aussi :

Parmi les retraites anticipées qui causeront des regrets, nous devons signaler celle de l'ancien chef d'état major du général Bichot au Tonkin, le colonel du génie Sever, qui fut longtemps attaché militaire à Berne.

Le colonel Sever se retire en pleine vigueur de corps et d'esprits, âgé de cinquante ans seulement, alors qu'on pouvait espérer le voir longtemps encore dans nos états-majors, où il était appelé à rendre de grands services.

Manifestation socialiste

Le *Réveil* annonce que le dimanche 23 juin, jour de l'élection sénatoriale, un meeting aura lieu à 4 heures, à l'Hippodrome, sous la présidence de M. Emile Moreau, avec le concours des députés socialistes Millerand, Gérault-Richard, Rouanet, Marcel Sembat, Viviani, Carnaud, Chauvin, Guesde, et probablement aussi MM. Jaurès, Vaillant, Antide Boyer, Basly et Thierry Cazes.

Réception à la gare. — A dix heures du matin, réception des délégués sénatoriaux.

A midi, réception des députés socialistes par les délégués sénatoriaux du Parti Ouvrier.

La fête de gymnastique à l'Hippodrome

La fête de gymnastique donnée hier soir à l'hippodrome au profit du monument Desrousseaux a obtenu un plein succès.

La vaste salle était garnie de haut en bas de nombreux spectateurs qui ont applaudi vigoureusement les exercices difficiles autant que variés exécutés par les gymnastes.

A sept heures et demie, heure militaire, les différentes sociétés qui se sont réunies place *Philippe le Bon et ont défilé clairons sonnant* et étendards déployés font leur entrée dans l'Hippodrome aux accents de la *Marseillaise*.

La séance commence aussitôt par le *Réveil Musical* qui joue plusieurs morceaux que le public souligne de ses bravos.

Les mouvements d'ensemble généreux exécutés à la fête fédérale de Périgueux devant M. le Président de la République obtiennent un énorme succès, de même divers autres exercices parfaitement rendus.

A citer, les mouvements d'ensemble à mains libres, par l'*Union Tourquennoise* ; les exercices de boxe de la *Revanche de Lille*, les mouvements d'ensemble de la *Pro Patria* de Croix, exécutent un ballet très original : *Les Gitanos* qui a provoqué un véritable enthousiasme.

La musique du ballet est l'œuvre de M. Gadenne, chef de la fanfare de la *Patriote* et le créateur du ballet est M. Van Holland.

M. Drumez a égayé l'auditoire par l'interprétation des chansons de Desrousseaux, qu'il a rendues avec tout le talent qu'on lui connait.

Toutes nos félicitations à M. Cyrille Wachmar qui a organisé cette belle fête avec le dévouement dont il a maintes fois donné des preuves.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 15 juin.

UN EMPLOYÉ PRÉVARICATEUR
à la Mairie d'Halluin

Léon Minet, employé depuis dix ans à la Mairie d'Halluin, est poursuivi pour abus de confiance dans l'exercice de ses fonctions.

L'inculpé avait été chargé de l'inscription des étrangers très nombreux à Halluin, ville frontière. Sur les 2 francs 10 versés par chaque étranger, Minet remettait au percepteur les 30 centimes revenant à la commune et conservait le complément, évitant sous un prétexte quelconque de remettre aux inscrits le récépissé des déclarations.

Le commissaire de police découvrit en outre que parmi les déclarations timbrées il en était dont le timbre mobile était déjà oblitéré, d'autres qui portaient en guise de timbre une bande de papier sur laquelle étaient imprimés des timbres à l'extraordinaire provenant d'autres pièces, enfin quelques unes étaient surchargées, les noms de l'état-civil d'un individu étaient raturés et remplacés par ceux d'un autre. Après plusieurs mises en demeure, Minet a remboursé une somme de 530 francs représentant la part de la commune dans les déclarations.

Les témoins appelés à l'audience ont confirmé les constatations du commissaire de police.

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré pour en rendre le jugement jeudi prochain.

VARIÉTÉS 7

AME DE FEMME

PAR

Georges LEFEBVRE

II

Le Hibou

(Suite)

La cloche tinte lentement. C'est l'élévation. L'homme-Dieu va descendre à l'appel de son prêtre. La foi puissante du jeune homme, un moment effacée se ravive en son âme. Ah ! ce *Dieu qui permet d'aimer, ce Jésus dont le* sang a coulé pour le genre humain dans un amour infini ! Salut à Lui ! Hosannah dans le très Haut !

La foule s'efface, les voûtes du temple s'élèvent et s'effilent vers le ciel ; les colonnes s'allongent, s'allongent, parallèlement, à l'infini, vers les étoiles. Des rayons d'or pénètrent le granit des cintres et l'évaporent comme un brouillard. Plus rien maintenant que le ciel bleu au dessus de la terre. Les harpes d'or des chérubins se font entendre. Regardez : voici venir la troupe céleste. Sur un image, Jésus descend vêtu de pourpre et portant sa croix. Les légions du paradis l'accompagnent. Ici les chérubins aux ailes roses, là, les archanges aux corps diaphanes, plus loin les saints aux béatifiques sourires. Des voix entonnent un cantique au Tout-Puissant. Le prêtre élève l'ostensoir où Jésus s'incarne dans l'hostie. L'orgue crie son admiration en strophes inspirées et pressées qui montent comme des flèches colossales et retombent comme des pluies d'étoiles. Et Jehan palpite d'enthousiasme et d'amour, oui d'amour ; car ni Jésus, ni les saints, ni les anges ne semblent inconnus à la terre, car ils n'ont pas le visage mystique et les cheveux blonds, non, non ils ont tous, tous, la même physionomie énergique et douce, la même chevelure brune : ils ont tous le visage et la chevelure de l'Adorée.

III

Au clair de la lune

Un soir de Mai, Jehan allait quitter le presbytère pour gagner la tour, afin d'apercevoir, s'il était possible, le carrosse de la comtesse revenant de soirée. On frappe. C'était elle. Le curé était absent. Elle entra et lui, l'officier, entra derrière elle.

— *Maître Jehan, dit-elle au jeune homme...*

Il était tout pâle. Elle s'en aperçut et s'arrêta, confuse.

— Maître Jehan, reprit-elle courageusement, nous venions voir le clair de lune, du haut de la tour.

Jehan s'inclina sans répondre, prit d'une main tremblante la chandelle qui brûlait sur la table et les guida vers l'Eglise.

C'était le trouble de Jehan qui avait embarrassé la comtesse. Depuis longtemps elle méditait cette équipée. Souvent elle songeait à leur entrevue de l'auberge. Non qu'elle éprouvât quelque émotion à ce souvenir. Oh ! non, Elle se jurait le contraire.... En réalité elle ne pouvait songer à ce baiser sans tressaillir.

Au très fond d'elle même les baisers du baron lui étaient tout autres, plus froids moins passionnés. Il n'était pas mal ce musicien. Il était même beau. Aussi beau que le baron. Il ne manquait pas non plus d'un certain air distingué, presque aristocratique. Ce n'était pas qu'elle eût pour lui même de l'intérêt. Certes non. Le baron avait toutes les qualités et l'artiste n'avait rien. Rien ? Ou presque rien, car si l'on voulait comparer.... Mais elle aimait le baron n'est-ce pas ? Elle avait ses raisons. Pourquoi plus de réflexions ?

Et cela ne l'empêchait pas de remarquer Jehan chaque fois qu'il guettait son carrosse ou qu'il s'arrêtait devant son hôtel. Elle recommençait chaque fois son monologue, s'impatientait de cette insistance. C'était un mouvement d'irritation qui la secouait, mais agréable avec cela et plein de saveur. Il était audacieux, ce Jehan. Croyait-il donc se faire aimer ainsi ? Il lui fallait un amoureux d'une autre trempe. Ce n'était pas parce qu'il l'aurait aimée autant que possible qu'elle l'aurait aimé en retour. Et ceci.... et cela.... Mais elle ne manquait jamais, après chaque adultère de venir en bonne espagnole, s'abimer devant Dieu pour implorer son pardon et chaque fois Jehan se trouvait là qui la saluait longuement. Souvent il restait derrière un pilier et elle l'apercevait entre les mains jointes dont elle couvrait son visage. Or une fois elle ne l'aperçut pas et elle s'en retourna vite sans prier — *priait elle les autres fois ?* — de mauvaise humeur et inquiète comme si Dieu ne voulant pas pardonner, eût voulu le lui montrer en éloignant Jehan.

Elle se remémorait tout cela en le suivant dans l'église. Leurs pas sonnaient sous les voûtes colossales. L'officier botté faisait tinter ses éperons derrière elle. Il faisait noir. Une clarté faible et inconnue pâlissait seulement les vitraux. Du côté des portails il faisait noir. Il faisait noir vers l'abside. La lampe du St-Sacrement trouait l'ombre d'une lueur sanglante. La chandelle tremblotante de Jehan révélait çà et là les lignes de chaises et de bancs, les confessionaux accrochés aux murailles, les piliers énormes dont l'ombre vaste divaguait dans la nef. A l'entrée de la tour, un courant d'air éteignit la lumière de Jehan. L'obscurité était profonde dans l'escalier : La dame eut un petit frisson.

— Avez-vous peur, madame ? dit l'officier.

— Venez, dit Jehan, de sa voix douce qui s'était raffermie.

L'ascension commença lente et difficile. On n'y voyait pas. Jehan seul allait en avant avec aisance. Isabelle, en arrière, trébucha, tomba sur les mains :

— Aidez moi.

Jehan saisit d'une main le poteau autour duquel l'escalier tournait et de maintenant sur la partie étroite des marches il la soutint. Ils montèrent palpitants l'un contre l'autre.

Le ciel était cette nuit là d'une splendeur incomparable. D'un regard on allait jusqu'au fond de l'éther à travers la profondeur incommensurable du bleu. Les étoiles s'épanouissaient. Elles papillottaient diversement éloignées. Leurs yeux diamantés, les uns grands ouverts, les autres clignotants, d'autres plus lointains encore, à demi endormis, jalonnaient l'épaisseur du ciel.

Le croissant de la lune émergeait et monta rapide. Elle se détachait pâle, scintillante, légérement bleutée sur le saphir du ciel, comme une coupe d'onyx qui versa dans l'atmosphère des flots de rayons puissants et doux. Le ciel se lambrissa de lumière et la clarté molle se mit à nager dans l'air liquide. La terre dormait heureuse et calme, la terre de Flandre qui se déployait au loin et que la Deûle coupait de sa lame blanche d'argent poli. Elle s'étendait à l'infini, dans les lointains cristallins, sous les rayons tranquilles et continus d'un bleu pâle et tendre.

(A suivre)

SPECTACLES & CONCERTS

Union dramatique de Tourcoing. — C'est le dimanche 23 juin à 7 h. 1/2 précises du soir que l'Union dramatique de Tourcoing offrira à ses membres protecteurs et honoraires sa deuxième grande soirée de 1895.

Pour ce concert elle s'est comme d'habitude *assuré le précieux concours d'élements sérieux*, tels que la Société des Mandolinistes tourquennois si appréciée dans notre ville ; MM. Eugène Delnatte, baryton du Choral Nadaud de Roubaix ; Jules Bodin, clarinettiste, médaillé de nos Ecoles académiques.

Les membres actifs de l'Union dramatique interprèteront avec le talent que chacun se plait à leur reconnaitre, *l'Aventurière*, en 4 actes et en vers d'Emile Augier, de l'Académie Française et les *37 sous de M. Montaudoin*, comédie en un acte de Labiche.

Avec un tel programme, le succès de cette soirée est assuré d'avance.

A la demande générale, des cachets de galerie, en nombre limité sont mis en vente au prix de 1 franc.

Les personnes désireuses de s'en procurer peuvent s'adresser chez les membres de l'Union dramatique, au café Bon e, siège de la Société, rue de l'Hôtel de Ville prolongée, ainsi que chez M. Amand Delahaye, gérant de la salle des Fêtes, place Leverrier.

TRIBUNE PUBLIQUE

Nous recevons la nouvelle lettre suivante de M. Henri Verschuere, administrateur de la Société Coopérative l'Economie des ménages.

Tourcoing, 16 juin 1895.

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Avenir Roubaix-Tourcoing*.

Monsieur le Directeur,

Ne recevant pas de réponse à mes lettres parues dans votre estimable journal aux dates des 25 mai et 11 juin, Je sollicite de nouveau de votre obligeance l'insertion des quelques lignes suivantes, car je crois que ces Messieurs ne veulent pas répondre en bloc ; je vais donc les attaquer un à un en commençant par le citoyen Desmet.

Espérant cette fois avoir une réponse, je vous remercie à l'avance de votre obligeance et vous prie de me croire M. le Directeur, votre dévoué,

Henri VERSCHUERE

LETTRE OUVERTE au citoyen coopérateur Desmet, *administrateur secrétaire de la Société Coopérative l'Economie de ménage, rue de la Blanche Porte, à Tourcoing.*

Quand je suis entré avec vous comme administrateur de notre Société, j'étais de longue date le fournisseur de charbon. A la première réunion de commission que nous avons faite, j'ai fait remarquer à tous que je ne pouvais, sans éviter les critiques ou violer les statuts continuer à être le fournisseur de notre société ; ce qui a été compris. La *Tourquennoise* étant en formation, j'ai engagé la commission à acheter une action, ce qui a été fait, dans les conditions que j'ai relatées dans ma lettre du 11 courant et que vous avez violée, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire.

Comment se fait-il que vous, Desmet, voyant ma détermination vous vous êtes immédiatement institué de plein droit, fournisseur de livres, papier, encre, crayons, imprimés, etc., etc.

La chose aurait été belle de votre part, et bien comprise des sociétaires, si vous aviez laissé à la société les 10 0/0 que vous touchez comme placement pour les dits articles, mais vous êtes trop Ladre pour faire de ces belles actions, vous qui touchez sur la caisse de nos malheureux sociétaires une somme de 20 fr. pour avoir fait 3 ou 4 commissions. Quand l'on est *socialiste, ami du* peuple, et que l'on prêche la mort des capitalistes et la guerre aux exploiteurs, l'on n'agit pas comme vous le faite.

Vous savez parfaitement tous les déplacements que j'ai faits, et cependant je n'ai jamais accepté aucune gratification ; pourtant moi je ne suis pas capitaliste comme vous.

Partagez et après vous pourez pérorer.

Henri VERSCHUERE.

Administrateur de la Société Coopérative l'Economie des ménages, Tourcoing, rue du Fresnoy, Blanc Seau.

On nous demande l'insertion de la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur du journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*,

Dans le numéro portant la date du 8 juin, le journal l'*Avenir* publie une lettre de M. Manfroy en réponse à la mienne du 31 mai.

Je maintiens ma première lettre et déclare de nouveau qu'il n'y a eu aucune fraude à mon égard dans l'examen du 27 avril.

Je n'ai jamais eu l'intention de me rebeller contre le Jury dont je respecte les décisions mais je réfute simplement l'accusation que me porte M. Manfroy.

S'il était prouvé que j'avais trompé le Jury d'Etat, ce dernier ne m'eut certes pas donné la faculté de recommencer l'épreuve, mais m'eut rayé du concours immédiatement.

Dans ses lettres M. Manfroy fait plutôt connaitre au public à mon égard son appréciation personnelle que celle du Jury.

M. Manfroy me reproche aussi d'avoir fait un croquis de la pièce de concours, j'ai en sa présence exposé à M. le Président qui m'interrogeait la raison qui m'a fait faire ce tracé, et de quel chef je l'ai exécuté.

Un membre du Jury, pour la serrurerie trouvant qu'un modèle pour tous les candidats était insuffisant, m'a demandé ainsi qu'à un autre candidat de reproduire la pièce ou forger sur plusieurs tôles.

Comme nous attendions que la 1re section ait terminé, pour commencer notre essai, nous nous rendîmes au désir du jury.

M. Maufroy sait aussi bien que moi que dans dans un atelier de serrurerie pour reprendre sur tôle un modèle quelconque on le trace d'abord sur papier, on enduit de craie l'envers du dessin puis on repasse sur les traits, le papier étant posé sur la tôle ; le modèle se trouve alors reproduit en blanc.

J'avais à peine terminé ce dessin que mon collègue m'apportait une pointe en cuivre pour les tracer directement afin de les distribuer plus rapidement à ceux qui forgeaient.

Comme mon tour de forge était arrivé j'abandonnais les traces sans m'en préoccuper davantage.

Si l'une de ces traces a disparu de l'Institut j'en suis absolument innocent car rentré à 2 heures je n'ai quitté un seul instant l'Etablissement, de la matinée.

J'ignore donc tout ce qui pouvait se passer à mon insu.

Dans sa lettre du 8 juin, M. Maufroy se contredit et reconnait lui-même que dans le second essai nous avons eu moins de facilité pour travailler que dans le premier. En effet il déclare qu'il y avait le 27 avril, 3 candidats pour 4 forges ou qu'il a sans doute voulu dire 4 candidats pour 3 forges, tandis que nous étions le 15 mai, deux, Allard et moi pour une forge.

Que M. Maufroy vérifie les pièces du 1er mai il verra qu'il y a bien deux sortes de fer de dimensions différentes dont une sorte de qualité n° 4, d'autres candidats comme moi s'en ont aperçu.

Quant à l'épithète d'incapable qu'il me qualifie avec tant de facilité je la trouve tout à fait déplacée ; je crois le lui avoir prouvé au second essai en obtenant 20 points, tout en étant dans des conditions désavantageuses.

Comme je l'ai déjà dit dans ma première lettre, je m'offre d'exécuter devant lui des travaux artistiques qui feront certainement disparaître la mauvaise opinion qu'il semble avoir de moi.

Je suis tout aussi désireux que M. Manfroy de mettre fin à cette polémique qui dure depuis un certain temps et que je n'ai pas provoquée.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes civilités empressées.

Désire HONORÉ,
Candidat serrurier.

De notre côté, nous espérons bien aussi que la polémique se terminera ainsi car nous ne pourrions continuer plus longtemps à y donner asile.

Etat-civil de Roubaix
Du 16 Juin

Naissances. — Augustin Decollewart, rue de l'Epeule — Raymond van den Berghe, rue du Fouleruy — Marcel Vandermeeren, rue de Maubeuge — Albert Deldal, boulevard de Cambrai — Henri Vadevel, rue Notre-Dame.

Décès. — Louis Gyde, 5 mois, rue de l'Espérance, cour Del ortre 5 — Joseph Kints 63 ans, angle des rues Saint-Jean et du Moulin — Emile Derimal 1 an, rue de l'Ouest 103 — Florentine Casinska 28 ans, rue Sébastopol, cité Saint-Martin 6 — Pierre Vermeulen 2 ans, rue Vallon 6 — J.-B. Dujardin 73 ans, rue Bérenger, maison Dufermont — Simome, présenté sans vie, boulevard de Metz — Julienne Picke 2 jours, rue de la Prospérité 6.

Publications de Mariages. — Entre : Camille Wycknyse 22 ans, peigneron, rue de Wagram, cour Leroux 1 et Gabrielle Vandevyvère 19 ans, doubleuse, rue de Wagram, cour Leroux 18 — Gabriel Verkindère 31 ans, cordonnier, rue des Chasseurs 1 et Marie Bolle 29 ans, tisserande, rue des Chasseurs 1 — Désiré Delbarre 25 ans, cordonnier rue de l'Alma, au débit de tabac et Joséphine Florent 26 ans, ménagère rue de la Lys 13 — Victor Delember 43 ans, forgeron rue St-Maurice 15 et Marie Larnout 26 ans, dentellière, id. — Emile Derache 29 ans, charron à Lys et Eugénie Rochart 31 ans, cuisinière rue du Château 2 — Jean Lemaire 30 ans, gendarme boulevard Gambetta 58 et Elisabeth Herehuolz 22 ans, sans profession, rue de Condé 7 — Louis Scalbert 41 ans, peintre à Tourcoing et Philomène Dorchies 35 ans dévideuse, rue Paul Bert 17.

Alfred Lacroix 24 ans, coiffeur à Lille et Alphonsine Desgauquier 20 ans, piqûrière rue Sébastopol 55 — Edouard Despriet 33 ans, mécanicien boulevard Gambetta (Tonne d'Or 10) et Philomène Dutrieu 44 ans, cabaretière rue de Babylone 15 — Charles Vanhoorde 25 ans, tisserand rue de Lille, impasse Brasserie 8 et Laure Decouroux 18 ans, moulineuse, rue Inkerman 181 — Emile Crochon 28 ans, tisserand rue Beaumarchais cour Fremaux et Céline Delannoy 25 ans, soigneuse rue du Tilleul 384 — Alphonse Vandewalle 27 ans, apprêteur rue de la Lys, fort Wattel 2 et Eugénie Deleporte 20 ans, piqûrière rue de l'Alma, fort Frasez 79 — Julien Degrave, valet de chambre à Roubaix et Philomène Salmon, femme de chambre rue d'Escanuffle — Ferdinand Malliez, journalier rue Ecanuffle et Marie Delecluse, journalière, id. — Gustave De Lepeleire 30 ans, vannier rue Scheldewindeke et Marie Mastiu 21 ans, servante à Croix — Emile Dewer, teinturier à Roubaix et Victoire Blaton, servante rue Gaurom-Romecrom — Henri Liagre 25 ans, peigneur à Roubaix et Aurélie Berton 17 ans, ménagère à Croix — Léon Malbranque 26 ans, ménager à Roubaix et Marie Deneuville 20 ans ménagère à Avesnes-le-Comte — Jules Lambert 46 ans, emballeur rue de la Perche, impasse du Sud 14 et Félicie Fourmier 35 ans, cuisinière rue Jules Deregnaucourt 7.

Etat-Civil de Tourcoing
Du 16 juin

Publications de Mariages. — Entre : Jules Knockaert 26 ans, tisserand et Marie Behague, 25 ans, doubleuse — Louis Scalbert, 41 ans, peintre et Philomène Dorchies, 35, dévideuse — Alexandre Vercruysse, 34 ans, boulanger et Philomène Kint, 21 ans, repasseuse — Jean Brouckaert, 20 ans, mouleur et Marie Decorne, 19 ans, bobineuse — Albert Lefebvre, 22 ans, sans profession et Marie Himmelspach, 19 ans, sans profession — Louis Leclercq, 25 ans, magasinier et Hélène Martinsse, 20 ans, bobineuse — Paul Dujardin, 27 ans, comptable et Jeanne Destombes, 20 ans, sans profession — François Motte, 34 ans, filtieur et Marguerite Duvillier, 19 ans, sans profession.

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, 16 juin 1895.

Le marché des Rentes françaises est ferme, et si la hausse n'a pas prévalu, cela tient à la pénurie des transactions et à la baisse de l'Extérieure.

Le 3 0/0 cloture à 102.72.

Le 3 1/2 à 107 65.

Le Crédit Foncier est couramment traité de 903 à 905.

Le Comptoir National d'Escompte s'est négocié à 590 et 586.25 dernier cours.

La Société Générale vaut 596.25. La progression de ses affaires fait prévoir la prochaine conquête du pair. Ses bénéfices pour le mois de mai ont été de 326,759 fr., supérieurs de 17,000 fr. à ceux du mois précédent.

Le Crédit Lyonnais est demandé à 820.

Dans le groupe des valeurs industrielles, nous relevons le cours de 488 sur les obligations 5 0/0 de la Compagnie Electrique de la Rive Gauche de Paris. A ce prix, elles constituent un placement à 4.70 net ; aussi les achats sont-ils nombreux.

Les actions de la Société Française d'incandescence par le Gaz sont recherchées de 1150 à 1180, par suite des applications de plus en plus nombreuses du bec Auer et des perfectionnements apportés à ce système d'éclairage.

Ce n'est qu'après deux années de patientes recherches et de longues études que s'est constituée la Compagnie des Gisements de Salpêtre de l'Afrique du Sud, pour l'exploitation des terrains nitreux de la colonie du Cap. Ces terrains comprennent une superficie d'environ 520 kilomètres carrés ; ils sont situés près du fleuve Orange dans la région de Prieska, à proximité de la station De Aar, ligne du Cap Town et Port-Elisabeth à Kincerley et Johannesburg.

Transactions plus actives sur les actions de la Mine d'Or de Buffelsdoord Estade à 135.

La Monte Rosa s'inscrit à 35 (action nouvelle).

La Lower Roodepoort est tenue à 28.50 et 29.

La baisse du loyer de l'argent, les conversions, les réductions d'intérêt préoccupent vivement tous les détenteurs de valeurs mobilières. Pour y remédier dans une certaine mesure, on a recours aux assurances sur la vie, qui, sous leur double formule de rentes viagères et de constitution de capital, donne satisfaction aussi bien aux exigences du présent qu'aux légitimes soucis d'avenir. Cette tendance ne peut qu'être profitable à nos Grandes Compagnies Françaises d'Assurances sur la vie.

Les Chemins Français sont demandés au comptant.

Informations

L'Echo Sud-Africain, 5, rue Laffitte, est envoyé gratuitement pendant un mois à toute personne qui en fait la demande.

MAUX d'ESTOMAC Aigreurs, Constipation, Migraines, Mauvaises Digestions. TOUJOURS GUÉRIES par la POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE Dr BURGGRAEVE — PRIX : 4 FR. LA BOITE. Ph[ie] BRUNEAU, LILLE.

BONS PANAMA
LOTS du CONGO
délivrés en tous temps avec faculté de revente à des conditions particulières par la Maison
J. BULTÉ
Comptoir de Change
ROUBAIX, 35, Rue Neuve, ROUBAIX
ACHAT et VENTE à forfait de Titres négociables
Exécution rapide de tous ordres avec les Bourses de Paris, Lille, Bruxelles, Anvers, Londres, Amsterdam.
Souscription aux Emissions. — Versement. Conversion.
Paiement immédiat et sans frais de COUPONS présentés à l'échéance.
BOURSE DE LILLE ET BRUXELLES

Opérations à Forfait — TITRES CONTRE ESPÈCES
Ordres de Bourse — TITRES CONTRE ESPÈCES
—o—
Le Comptoir de change
A. Pajot & Ch. Lefebvre
Siège Social :
LILLE : 69 bis, Rue Nationale.
Succursales :
ROUBAIX : 6, rue de la Gare.
WAZEMMES : r. Gambetta, 11er
PAIE
dès à présent tous les
COUPONS
à échéances :
de Juin, Juillet et Août
dont le taux est connu.
DÉPOTS DE FONDS A VUE
Intérêts 3 o/o
—o—

FORCE MOTRICE ECONOMIQUE
MOTEUR NIEL
22, R. LAFAYETTE, PARIS
MOTEURS A GAZ ET A PÉTROLE
DUGAUQUIER, R[t], 13, rue Deschodt, Lille.

MAISON du TAPIS
LINOLÉUM
en toutes largeurs et qualités (importation directe
Moquettes, Foyers, Carpettes
TAPIS D'ORIENT
PORTIÈRES & TENTURES
Occasion : LE TRIANON
Joli Tapis de Table, frangé, toutes nuances : 150 × 150 **5 fr. 90.**
Seule adresse : **E. DUJARDIN & Cie**
7, rue du Vieil-Abreuvoir, 7
ROUBAIX
N.-B. — Envoi franco d'échantillon sur demande.

Imp. de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

Le Gérant : E. DUGARDIN.